



À Isabelle Fortin & Marc Dalème Accéus

Paris, le 12 mai 2020

N° réf. : HG/20-035

Objet : Evaluation 500 TNI : remarques Electriciens sans frontières

Madame, Monsieur,

Nous avons lu avec une attention toute particulière l'évaluation externe « Éducation par le numérique en Haïti : Une expérience ardue et réussie », reçue via la lettre d'actualités d'Haïti Futur. Au regard de l'investissement historique d'Electriciens sans frontières pour électrifier les 500 écoles de la phase d'implantation des 500 TNI mentionnés dans ce rapport, nous avons été interviewé par les évaluateurs le 3 octobre 2019 mais n'avons pas été consulté sur le contenu du rapport publié. Cet investissement s'est notamment caractérisé par la générosité des partenaires d'Electriciens sans frontières pour des dons d'un total supérieur à un million et demi de dollars de matériels électriques et la mobilisation exceptionnelle, pour notre ONG, de plus de 2000 homme.jour de bénévoles Electriciens sans frontières.

Nous souhaitons profiter de cette publication pour insister sur une difficulté, un regret et un remerciement.

La difficulté majeure pour réaliser le programme d'électrification des 500 écoles a résidé dans les retards successifs (2 années cumulées) pour le mener à bien, qui ont mobilisé Electriciens sans frontières très au delà de ses engagements initiaux.

L'allongement du planning a pour première origine l'incapacité de nos partenaires à finaliser une liste de 500 écoles susceptibles de recevoir des installations photovoltaïques. Face à cet obstacle, Electriciens sans frontières a proposé de visiter de très nombreuses écoles afin d'identifier celles pouvaient bénéficier d'une installation solaire, et de définir quelle option pouvait être retenue pour installer les panneaux solaires (présence d'un local sécurisé, solidité de la toiture...). Cette proposition a été acceptée par le Ministère haïtien chargé des travaux publics, et un financement complémentaire a été accordé par la Banque mondiale à Electriciens sans frontières en supplément du budget initial. Ce sont près de mille écoles qui ont ainsi été évaluées, pour permettre d'identifier 500 écoles répondant aux caractéristiques techniques requises. 600 homme.jour d'Electriciens sans frontières ont été mobilisés à cet effet. Electriciens sans frontières a ainsi constitué une base de données rassemblant toutes les informations recueillies. Cette base de données a été déployée et alimentée par les équipes d'Electriciens sans frontières, avant d'être gracieusement mise à la disposition de l'ensemble des acteurs du projet (dont Haïti Futur). Le processus d'identification des 500 écoles, rendu nécessaire par l'incapacité de nos partenaires, a fait prendre une année de retard au projet.

L'autre cause de retard est lié au mode de rémunération des entreprises installatrices par le Ministère chargé des travaux publics, leur paiement étant conditionné à la réception de leurs travaux





par Electriciens sans frontières d'une part et par Haïti Futur d'autre part. Si Electriciens sans frontières a fait preuve de diligence pour émettre les certificats de conformité pour la réalisation des installations électriques, il n'en a pas été de même pour la réalisation des installations de tableaux numériques. Les entreprises haïtiennes n'ayant pas de réserves financières, elles se sont trouvées dans l'incapacité de poursuivre leur programme, et ont donc interrompu leurs travaux, faute d'avoir été payées pour les tâches déjà effectuées.

Un regret maintenant : que la Banque mondiale ait refusé la proposition d'Electriciens sans frontières de dédier un budget à la maintenance des installations. Au regard des difficultés budgétaires des ministères haïtiens concernés, Electriciens sans frontières avait insisté pour qu'une rubrique spécifique soit prévue dans le budget initial du projet, comme cela avait été le cas lors du projet mené par Electriciens sans frontières pour implanter 750 lampadaires solaires dans les camps de déplacés et les quartiers en reconstruction de Port au Prince. Ainsi sanctuarisé, ce budget aurait permis une maintenance pendant 5 à 10 ans des installations solaires. Il est dommage et dommageable que la Banque Mondiale n'ait pas accepté notre proposition, ce refus constituant un risque sur la pérennité à moyen terme des installations.

Suite à une remarque du rapport d'évaluation, il doit être noté que le choix de ne pas installer de dispositifs parafoudres avait été discuté et n'a fait l'objet d'aucune contestation. En effet, aucun retour d'expérience en Haïti ne signalait la foudre comme un problème important ; par ailleurs, l'entretien de ces dispositifs représente un budget annuel conséquent et des servitudes lourdes en matière de maintenance. À ce jour, nous n'avons répertorié aucun cas de foudroiement, les cas supposés invoqués par le rapport d'évaluation mériteraient d'être documentés sur la base d'un réel diagnostic.

Un remerciement enfin : aux entreprises haïtiennes qui ont réalisé les installations sans se décourager malgré les difficultés d'accès et les distances incroyables à parcourir pour mener à bien des chantiers éloignés et un contexte de violences et d'insécurité de plus en plus marqué. Malgré surtout des retards récurrents de paiements, dus principalement à l'absence de validation des travaux relatifs aux tableaux numériques par notre partenaire. Ces entreprises ont permis d'électrifier 474 écoles, sur les 500 prévues initialement, sans qu'aucun matériel électrique n'ait été volé. De même qu'aucun vol n'a été constaté, depuis l'arrivée des trois containers de matériels électriques donnés par les partenaires d'Electriciens sans frontières en janvier 2014 et durant toute la période de stockage sous la responsabilité du Ministère haïtien chargé des travaux publics jusqu'à l'automne 2019. Elles ont fait preuve d'un professionnalisme et d'une persévérance qu'il faut souligner. Electriciens sans frontières a ainsi pu, pour sa part, réceptionner et valider les installations des 474 écoles électrifiées. Les quelques vols (1 équipement électronique, 4 panneaux solaires) observés, ont eu lieu ultérieurement, alors que le matériel relevait de la responsabilité des écoles.

Au final, 95 % de la partie électrification du projet, conduite sous la responsabilité d'Electriciens sans frontières, a été menée à bien. Malgré les difficultés politiques et l'insécurité récurrente, un projet original par les complémentarités mises en place a été mené :

- dons de plus de la moitié du matériel électrique par des entreprises françaises,
- identifications préalables, études et appels d'offres, formation et réceptions des installations par les bénévoles d'Electriciens sans frontières,
- réalisations des chantiers par des entreprises électriques haïtiennes,
- financement de la logistique, des travaux des entreprises et du matériel complémentaires par la Banque mondiale,
- le tout avec la coordination et l'appui des ministères haïtiens concernés.





Un bel exemple de coopération réussie entre une ONG, des entreprises privées, un bailleur international et les autorités haïtiennes.

Restant à votre disposition pour tout échange et complément, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Hervé Gouyet
Président d'Electriciens sans frontières

ELECTRICIENS SANS FRONTIERES
5, rue Jean Nicot
93691 Pantin cedex
SIRET n° 394 528 897 00207
Tel: +33 (0)1 84 21 10 40

Copies : Haïti Futur ; F3E

